



BRETIGNY-LES-NORGES

BULLETIN COMMUNAL

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION
DU 20 MARS 2026

Nombre de Conseillers	: 15
Présents	: 15
Votants	: 15

DELIBERATIONS

ELECTION DU MAIRE

À l'invitation de Pierre Guez, président de séance en sa qualité de doyen d'âge, Sandrine Millot et Didier Maingault ont chacun présenté leur candidature au poste de maire et ont pris successivement la parole pour exposer leur projet. À l'issue du vote à bulletins secrets, Sandrine Millot a obtenu 3 voix et Didier Maingault 12 voix. Ce dernier, ayant recueilli **la majorité absolue**, a été immédiatement installé dans ses fonctions de maire.

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINT

Le Conseil municipal décide, **à l'unanimité**, de maintenir le nombre d'adjoints au maire à quatre, conformément à la réglementation et à l'organisation du Conseil Municipal précédent.

ELECTIONS DES ADJOINTS

Une seule liste d'adjoints, conduite par Elisabeth Haton, se présente au Conseil Municipal. A l'issue du vote à bulletins secrets, elle est élue à **la majorité absolue** avec 12 voix favorables et 3 bulletins blancs.

Sont ainsi désignés :

- Elisabeth Haton, première adjointe en charge de l'intergénérationnel et des affaires scolaires ;
- Guillaume Fauconnier, adjoint aux travaux et à l'urbanisme ;
- Claudine Riche, adjointe aux finances ;
- Aurélien Trioux, adjoint à l'environnement et au cadre de vie.

DETERMINATION DES INDEMNITES DE FONCTION

Le Maire indique ne pas souhaiter bénéficier du taux maximal attribué d'office de 44,10 % de l'indice brut de référence et sollicite le versement d'une indemnité plus faible de 34,10 %, soit un montant brut mensuel de 1 401,69 €. Le Conseil Municipal approuve cette demande **à l'unanimité**. Par ailleurs, le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité**, de fixer les indemnités des adjoints au taux maximal autorisé, soit 11,77 % de l'indice brut de référence, correspondant à un montant brut mensuel de 483,81 €.

DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Dans un souci de simplification des procédures administratives, le Conseil Municipal attribue au Maire, **à l'unanimité**, 27 délégations couvrant différents domaines. Le Maire devra rendre compte des décisions prises dans le cadre de ces délégations lors de chaque séance du Conseil Municipal.

DESIGNATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

Sandrine Millot et Guillaume Fauconnier sont élus, **à l'unanimité**, délégués auprès du SICECO, respectivement titulaire et suppléant.

Elisabeth Haton et Jean-Marc Mouveaux sont élus, **à l'unanimité**, délégués titulaires auprès du Syndicat mixte d'adduction et d'assainissement des eaux Norges et Tille. Didier Maingault et Céline Schwarz sont élus en qualité de suppléants.

INFORMATIONS GENERALES

RECENSEMENT A 16 ANS

Les jeunes gens nés en avril, mai et juin 2010 doivent venir se faire recenser en mairie au plus tôt après leur date d'anniversaire et au plus tard au 30 mars 2026. L'attestation qui leur sera délivrée sera indispensable pour l'inscription aux différents examens à venir. **Il faudra obligatoirement se présenter avec une pièce d'identité et le livret de famille.**

Le secrétariat de mairie sera fermé du lundi 13 avril au dimanche 19 avril inclus.

Prochain Conseil Municipal le mercredi 22 avril 2026

DATES DES PROCHAINS EVENEMENTS SUR LA COMMUNE

- ❖ Du 24 au 26/04 : Fête foraine sur la place du village à l'occasion de la Fête de la Saint Georges.
- ❖ Tous les dimanches de mai de 10h à 12h : Initiation gratuite au karaté par le Karaté Club Dijonnais au dojo.
- ❖ Du 1^{er} au 03/05 : Tournoi de Scrabble à la salle des fêtes, sur inscription. Dans le cadre de ce tournoi, initiation gratuite et ouverte à tous sans inscription le 02/05 de 9h30 à 12h.
- ❖ 06/05 à 18h30 : Réunion d'information sur l'entretien des berges de la Norges à la salle des fêtes, avec le SITNA.
- ❖ 08/05 à 11h : Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945 au monument aux morts suivi du verre de l'amitié.



BRETIGNY-LES-NORGES

COMMUNIQUÉ MUNICIPAL PROJET EXCEPTIONNEL

Bretigny passe ... au grand gabarit fluvial !

La commune de Bretigny-les-Norges est heureuse d'annoncer le lancement d'un projet structurant majeur pour son territoire.

En partenariat avec Voies Navigables de France (VNF), et dans le cadre d'un appel à projets national pour la revitalisation des petites voies d'eau, la rivière la Norges, qui traverse notre village, fera prochainement l'objet d'un ambitieux programme d'aménagement.

Objectif : rendre la rivière navigable aux péniches et bateaux de plaisance dès 2028 !

Les travaux comprendront notamment:

- L'élargissement et l'approfondissement du lit de la Norges,
- La création d'une écluse automatisée aux Varennes,
- L'aménagement d'un mini-port fluvial en centre bourg

Ce projet d'envergure, estimé à 10 millions d'euros, sera financé à presque 100 % par des subventions exceptionnelles. **Coût pour la commune : 1 € symbolique.**



**Une réunion publique de
présentation aura lieu le
1er avril à bord de la
péniche !**